



Communiqué de presse

Le 18 janvier 2016

Lancement d' « etudiant.gouv.fr » : le nouveau portail numérique des démarches et services de la vie étudiante

La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem et le secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Thierry Mandon lancent avec le réseau des Crous le nouveau portail numérique des démarches et services de la vie étudiante www.etudiant.gouv.fr.

Annoncé dans le cadre du Plan National de la Vie Étudiante le 1^{er} octobre 2015, ce portail numérique permet aux étudiants d'accéder à l'ensemble des informations et services utiles à leur entrée dans l'enseignement supérieur et à leur parcours d'étudiant et de réaliser certaines démarches.

Ce nouveau portail regroupe les informations et services aujourd'hui dispersés et permet aux étudiants d'accéder à différentes rubriques sur toutes les thématiques de la vie étudiante :

- ⇒ **Études** : orientation, inscription dans le supérieur, formations...
- ⇒ **Droits** : dépôt des demandes de bourses ou de logement social CROUS (Dossier Social Etudiant), demandes de cautions locatives étudiante (CLE), informations sur les aides au logement, offres de logements de particuliers (service « Lokaviz »)...
- ⇒ **Services de la vie quotidienne** : points de restauration, transports, santé et protection sociale...
- ⇒ **Activités** : informations sur les stages et des offres de jobs étudiants (service « Jobaviz »), initiatives culturelles et associatives, activités sportives, ...
- ⇒ **Mobilité** : aides à la mobilité internationale, aides Erasmus+, aide des collectivités territoriales...

Pour les services et la réalisation des démarches, l'accès à la rubrique « mon compte » permet à chaque étudiant de se connecter et d'accéder à la gestion de son dossier social étudiant et à l'ensemble des services gérés par les Crous. Pour réaliser les demandes de bourse et de logement dans les temps, les calendriers des démarches APB et du Dossier Social Etudiant ont été harmonisés.

Pôle presse pour l'Enseignement supérieur et la Recherche
Département de la communication pour l'Enseignement supérieur et la Recherche

Cécile Corradin - 01 55 55 99 12 – cecile.corradin@recherche.gouv.fr

Elodie Flora - 01 55 55 81 49 - elodie.flora@recherche.gouv.fr

Depuis le 15 janvier 2016, les futurs étudiants et les étudiants sont invités à déposer leur demande de bourses ou de logement CROUS à l'aide de leur compte personnel sur le portail www.etudiant.gouv.fr.
La présentation de l'information a également été entièrement revue : fiches pratiques, visuels, simulateurs de droits...

Le portail a été conçu pour s'adapter aux usages, il est optimisé pour une consultation sur mobile, tablette, ordinateur, et un soin tout particulier a été apporté à son accessibilité.

Si cette version regroupe aujourd'hui les informations et services anciennement contenus sur les sites cnous.fr, portail-vie-etudiante.fr et enseignementsup-recherche.gouv.fr, ce portail numérique intégrera à la rentrée 2016 l'ensemble des services dédiés aux étudiants par d'autres administrations, les collectivités territoriales, etc.

Pôle presse pour l'Enseignement supérieur et la Recherche
Département de la communication pour l'Enseignement supérieur et la Recherche
Cécile Corradin - 01 55 55 99 12 – cecile.corradin@recherche.gouv.fr
Elodie Flora - 01 55 55 81 49 - elodie.flora@recherche.gouv.fr